



EVALUATION D'UN OUTIL D'AIDE AU REPERAGE DES RISQUES ASSOCIES AU CIRCUIT DU MEDICAMENT (ARCHIMED)

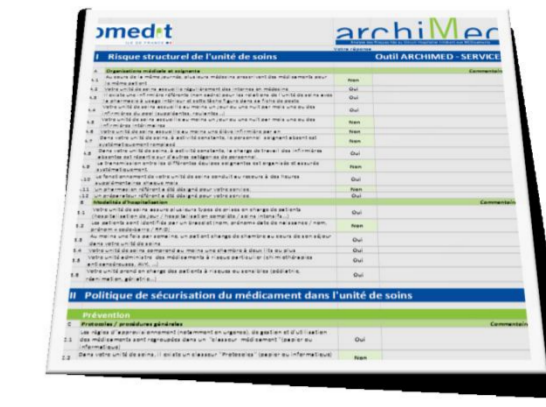
A L'HOPITAL J. DUPUYTREN

H Benzengli*, P Irani*, E Perrier Cornet*, B. Veit***, S. Can***, A. Lançon***, J.P. Duveau**, P. Le Gonidec****, R. Farinotti****, D. Monzat****, P Leglise*, D Huchon Bécel*.

Pharmacien*, Médecin**, cadre de santé*** Hôpital J Dupuytren 1 rue E Delacroix 91210 Draveil - HU Mondor AP-HP
Pharmacien**** OMEDIT ARS IDF

INTRODUCTION

- L'OMEDIT d'Ile de France a développé un outil d'aide au repérage des risques associés au circuit du médicament ARCHIMED sur la base d'Interdiag de l'ANAP.
- Cet outil permet de répondre à l'article 8 de l'arrêté du 6 avril 2011 : « La direction de l'établissement, après concertation, fait procéder à une étude des risques encourus par les patients, liés à la prise en charge médicamenteuse. »
- La PUI de Dupuytren a été sollicitée en avant première par l'ARS pour évaluer son intérêt dans un contexte pluridisciplinaire. Cette étude en est le résultat.



MATERIEL ET METHODE

I Risque structurel de l'unité de soins

ARCHIMED Unité de soins

A	Organisations médicale et soignante
A.1	Au cours de la même journée, plusieurs médecins prescrivent des médicaments pour le même patient
A.2	Votre unité de soins accueille régulièrement des internes en médecine
A.3	Il existe une infirmière référente (non cadre) pour les relations de l'unité de soins avec la pharmacie à usage intérieur et cette tâche figure dans sa fiche de poste
A.4	Votre unité de soins accueille au moins un jour ou une nuit par mois une ou des infirmières du pool (suppléantes, roulatantes...)
A.5	Votre unité de soins accueille au moins un jour ou une nuit par mois une ou des infirmières intérimaires
A.6	Votre unité de soins accueille au moins une élève infirmière par an
A.7	Dans votre unité de soins, à activité constante, le personnel soignant absent est systématiquement remplacé
A.8	Dans votre unité de soins, à activité constante, la charge de travail des infirmières absentes est répartie sur d'autres catégories de personnel
A.9	La transmission entre les différentes équipes soignantes est organisée et assurée systématiquement.
A.10	Le fonctionnement de votre unité de soins conduit au recours à des heures supplémentaires chaque mois
A.11	Un pharmacien référent a été désigné pour votre service.
A.12	Un préparateur référent a été désigné pour votre service.
B	Modalités d'hospitalisation
B.1	Votre unité de soins assure plusieurs types de prises en charge de patients (hospitalisation de jour / hospitalisation complète / soins intensifs...)
B.2	Les patients sont identifiés par un bracelet (nom, prénom + date de naissance / nom, prénom + code-barre / RFID)
B.3	Au moins une fois par semaine, un patient change de chambre au cours de son séjour dans votre unité de soins
B.4	Votre unité de soins comprend au moins une chambre à deux lits ou plus
B.5	Votre unité administre des médicaments à risque particulier (chimiothérapies anticancéreuses, AVK...)
B.6	Votre unité prend en charge des patients à risques ou sensibles (pédiatrie, réanimation, gériatrie...)

- Le questionnaire est décliné en deux grilles, une pour la PUI et une pour les unités de soins.
- Il comprend des phrases type référentiel.
- Les phrases types regroupées en chapitres se rapprochent de façon pratique des critères du CBUS, de la Certification 20a et 20abis et de l'arrêté du 6 avril 2011.
- 3 réunions pluridisciplinaires ont eu lieu.

N	Délivrance nominative
N.1	Une procédure définissant les modalités de dispensation pour chaque unité de soin est établie
N.2	Un contrôle des produits préparés en vue de la délivrance est organisé à une fréquence adaptée
N.3	la délivrance des médicaments à risque est précédée d'une analyse pharmaceutique.
N.4	la délivrance des médicaments hors livret est précédée d'une analyse pharmaceutique
N.5	la délivrance après analyse pharmaceutique et validation pharmaceutique de la prescription complète concerne 0%, 20%, 40%, 60%, 80%, 100% des lits
N.6	Un contrôle pharmaceutique est réalisé pour chaque lot de préparation ou de conditionnement unitaire réalisés par la PUI

ARCHIMED PUI

O	Préparation et administration
O.1	Une consigne ou une rigle prévoit qu'on ne peut pas déranger le préparateur lorsqu'il prépare des piluliers ou une commande d'une unité de soins
O.2	Une consigne ou une rigle prévoit que le préparateur informe l'infirmière de l'unité de soins de l'absence d'une spécialité commandée ou prescrite
O.3	Dans votre PUI, la préparation des médicaments est faite au vu de la prescription initiale, et non d'une retranscription de cette prescription
O.4	Dans votre PUI, la préparation des médicaments est faite au vu d'un bon de commande formalisé
O.5	Dans votre PUI, un double contrôle des préparations de commande ou des piluliers est réalisé à une fréquence adaptée

Afin de transformer cette grille en cartographie des risques, une échelle de criticité a été utilisée pour pondérer les risques évoqués.

Gravité

X

Fréquence

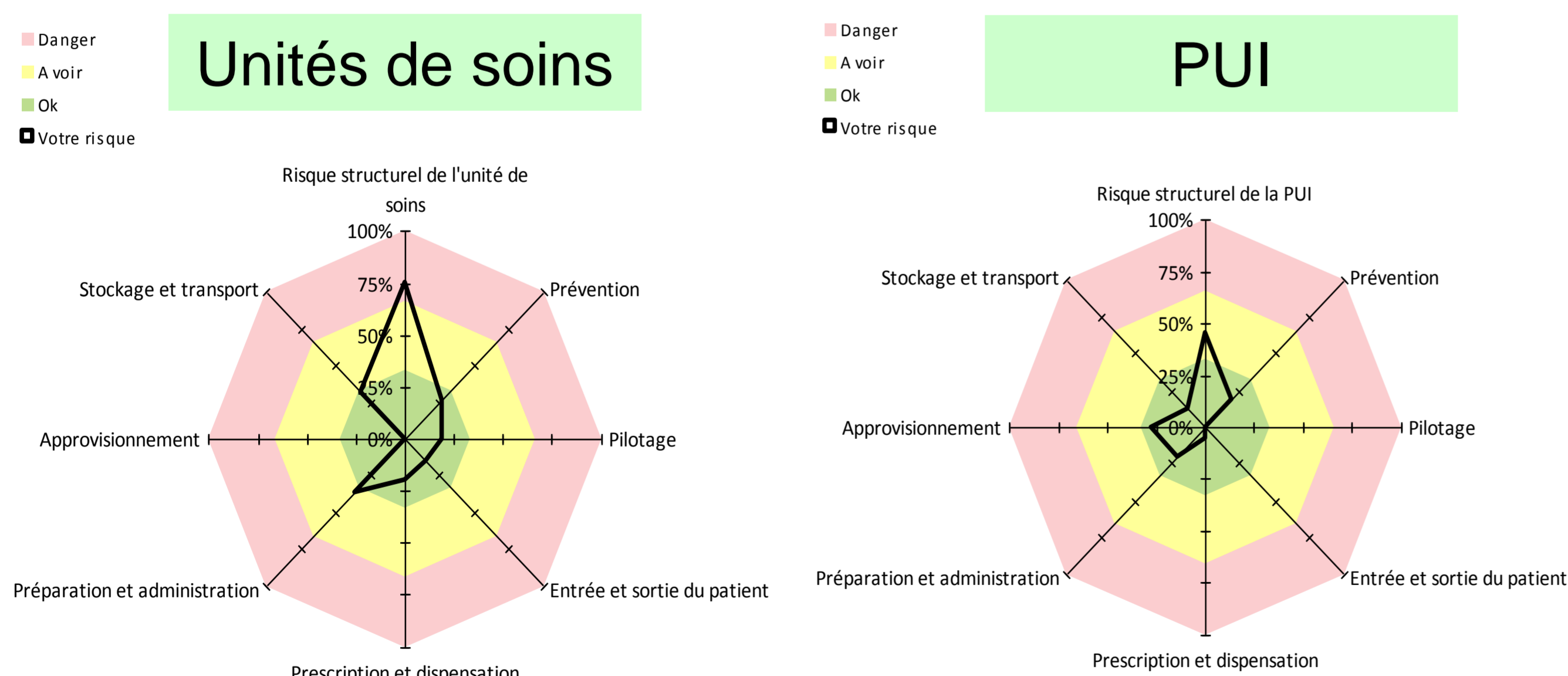
Pas ou peu Grave 1
Moyennement grave 2
Grave 3

Tous les x ans 1
Tous les mois ou ans 2
Tous les jours ou semaines 3

RESULTATS ET DISCUSSION

Un graphique du niveau de risque est calculé en temps réel, le risque structurel des unités de soins est élevé pour les services faisant appel aux intérimaires.

La pondération des risques et la priorisation des mesures correctives a permis de programmer les différentes actions.



Risque global 32%

Risque global 19%

difficile

Facile

Court terme	Moyen terme	Long terme

MESURES CORRECTIVES

Elaborées en commun, celles-ci sont centrées sur la sensibilisation des professionnels aux erreurs médicamenteuses, la réception et le rangement des médicaments dans les unités de soins, l'identification du patient, la demande d'outils pharmaceutiques de sécurité notamment sur les injectables et de transition thérapeutique.

CONCLUSION

ARCHIMED est un bon outil de communication inter-équipe et de compréhension des besoins mutuels. Bien adapté, il prend en compte les difficultés de façon pragmatique, tout en proposant des idées de réalisation.

De plus, Archimed permet de rendre visible le travail pharmaceutique au sein de l'établissement.

L'AP-HP a, depuis, décidé d'en faire l'outil obligatoire de cartographie des risques du circuit du médicament de l'ensemble de ses hôpitaux, en l'adaptant également à une pondération des risques